



**PROPOSITION DE CREATION DE LA REGION DES LACS DANS LA REGION DE TOMBOUCTOU**

**RAPPORT DE PRESENTATION**

**RAPPORT DE PRESENTATION REGION DES LACS JUIN 2016**

## RAPPORT DE PRÉSENTATION

- I.** **OBJET** : Proposition de création de la Région des Lacs
- II.** **EXPOSE DES MOTIFS** : Notre pays fait aujourd’hui face à des enjeux majeurs : lutter contre l’insécurité, assurer son développement et approfondir la démocratie. La prise en compte de ces enjeux exige une plus grande présence de l’Etat, à travers notamment un redécoupage territorial assurant une meilleure représentation des populations et une meilleure occupation de l’espace.

D’une **superficie de 92 688 km<sup>2</sup>**, le Cercle de Goundam est l’un des plus vastes de la République du Mali. Il comprend trois grandes zones:

- une zone désertique immense du nord au sud : du lac Faguibine jusqu’à la frontière avec la Mauritanie ;
- une zone inter dunaire, celle des Daounas et de Tilemsi avec de nombreuses mares ;
- une zone inondée constituée de deux systèmes lacustres: Fati, Horo, et celle du système du Tassakane et Kondi : Télé au Faguibine.

Le Cercle qui compte **150 150 habitants** a une densité de 1,6 au km<sup>2</sup>. Sa population se caractérise par une très forte progression démographique, notamment dans sa partie sud, avec un taux croissance annuel de 3%. Si cette tendance est maintenue, la population de la région sera doublée en 20 ans.

**L’enjeu sécuritaire** est sans doute le plus crucial du moment. La zone désertique caractérisée par une faible densité de population, frontière avec la Mauritanie, est victime depuis plusieurs années d’une insécurité qui déstabilise ses habitants, compromet la paix sociale et l’intégrité du territoire national. Les razzias de la période précédant l’indépendance du Mali ont pris une autre forme, soutenue par de trafics de tous genres. La zone connaît ces derniers temps des crimes les plus atroces.

Les questions de Défense et de Sécurité sont les questions les plus sensibles et les plus cruciales pour la stabilité de tout pays. Ce sont des questions délicates parce que traditionnellement elles relèvent strictement de la gestion étatique à travers l’Armée Nationale. Cependant, de plus en plus, on comprend que ces questions ne peuvent plus être l’apanage des seules forces de Défense et de Sécurité. Elles nécessitent une implication responsable des collectivités et des communautés. Comme au temps de la colonisation, la sécurisation définitive de la zone, condition première de son développement, ne peut être bien assurée que par ses populations elles-mêmes.

**L’enjeu du développement** est aussi important. La zone doit pouvoir assurer son autosuffisance alimentaire et s’ériger en pole de développement économique social et culturel. Pour cela, elle dispose de potentialités, notamment pastorales, agricoles, halieutiques, artisanales, touristiques et commerciales.

**L’élevage** : Il représente une ressource essentielle. De plus en plus important dès que l’on se déplace vers le nord et l’ouest pour être la seule activité économique, il est composé essentiellement de cheptel caprin/ovin de 925 000 têtes, soit 88% du cheptel. La zone dispose de 4 marchés à bétail dynamiques: Tonka, Echel, Zouera et Lerneb et de 2 abattoirs.

**L’agriculture** : Jadis appelé «grenier de la 6<sup>ème</sup> Région », la zone renferme différents lacs, d’où appellation de Région des grands lacs. Ce sont : le Fati (10 000 ha), le Horo (15 000 ha), les lacs Télé et Takara (13 000 ha), les lacs Gouber et Kamango (20 000 ha) asséchés depuis 1973, les Daounas asséchés depuis 1956, le Tahikimt tari depuis 1898, le lac Faguibine (53 000 ha)

asséché depuis 1974 avec des crues aléatoires sur une partie selon la crue. A ces lacs il faut ajouter la plaine du Kessou et les mares.

**La pêche :** Elle est pratiquée à grande échelle. L'étendue des lacs et leur capacité avaient entraîné jadis de fortes colonies de pêcheurs venus de tous horizons. L'importance de cette activité dans le temps avait entraîné des échanges commerciaux entre le Cercle et le sud du Mali. Aujourd'hui, ce sont surtout des populations reconvertis, soit du fait du tarissement des lacs et des sécheresses (perte d'animaux, manque de terres à exploiter), qui pratiquent la pêche autour du Fati, du Horo, du Télé. L'activité leur procure selon les années et les périodes des revenus assez importants.

**L'artisanat :** Il riche dans ses variétés, mais reste peu développé du fait que jusqu'ici, il repose sur un système traditionnel avec un matériel rudimentaire. Les principaux produits artisanaux sont : la poterie, nattes, éventails, paniers, vans, chapeaux, tapis, objets en peau et cuir... Il existe des groupements et des associations d'artisans à travers le Cercle. Les marchés des produits artisanaux sont très limités.

**Le tourisme :** Il demeure une activité à promouvoir. A ce jour plus de 65 sites touristiques et historiques ont été répertoriés : tumulus, cimetières, lieux de bataille, grottes, mais s'ils sont peu connus. A tout cela il convient d'ajouter des fêtes et événements comme la célébration du Maouloud et le festival au Désert.

**Le commerce :** Il est alimenté par les produits locaux de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat. Les foires hebdomadaires sont alimentées en produits manufacturées souvent issus des entreprises malientes ou d'importation mais aussi des produits qui rentrent par la contrebande : sucre, cigarettes, tapis, lait entre la région et la Mauritanie et même l'Algérie.

**D'autres opportunités de développement** existent avec la construction en cours de la route goudronnée Niono-Tombouctou qui passera par des localités de la Région dont Goundam. Le Barrage de Taoussa constitue une bonne perspective hydraulique pour la Région et un espoir de remise en eau de grandes superficies de la zone, facteur d'une Agriculture industrielle.

**L'enjeu démocratique** est le facteur de succès de la prise en compte des questions sécuritaire et de développement. Le Cercle de Goundam dispose de ressources humaines et économiques qui justifient son érection en Région. Cette proposition s'inspire de la volonté politique du Président de la République et du Gouvernement du Mali d'associer les populations et les collectivités à la gestion du pouvoir en rapprochant l'Administration de ses usagers.

La nouvelle Région des Lacs (Chef-lieu Goundam) comptera huit (8) cercles: Goundam, Gargando, Essakane, Bintagoungou, Raz-elma, Tilemsi, Tonka et Douékiré, trente (30) communes dont 22 chefs-lieux d'Arrondissements. Ce découpage répond au besoin de la représentation des populations et à la nécessité d'une grande présence de l'Etat là où cette dernière est plus que jamais stratégique. Chaque commune dispose de ressources humaines et économiques indispensables à sa viabilité.

L'érection du Cercle de Goundam en Région présente entre autres avantages :

- la présence effective de l'Etat répondant aux besoins des populations, notamment le bénéfice des services sociaux de base ;
- une plus grande responsabilisation des communautés à la gestion de leur terroir ;
- une meilleure représentation des populations dans le processus de décentralisation ;
- une meilleure intégration des populations et une meilleure occupation de l'espace afin de sauvegarder les acquis de la carte géopolitique du Mali.

**III. ELEMENTS DE PARTICIPATION :** La proposition est le résultat de réflexion des élus, des notables et des cadres de la zone.

I. **RECOMMANDATION**: Préciser de manière consensuelle les limites nord de la Région de Goundam avec celles de la Région de Taoudéni.

II. **DOCUMENTS ANNEXES :**

- Monographie du Cercle de Goundam
- Tableau des cercles et communes ;
- Liste des initiateurs de la région des lacs.

Nº	Cercles	Superficie	Population	Arrondissements	Communes
1	Goundam			Goundam	Goundam
				Doukouria	Doukouria
					kaney
				Télé	Télé
2	Gargando			Gargando	Gargando
					Koïgama
				Aratane	Aratane
					Agwawili
				Adharmalane	Adharmalane
	Farach			Farach	Farach
					Elakate
				Zouéra	Zouéra
				Tagouma	Tagouma
4	Mbouna			Mbouna	Mbouna
				Bintagoungou	Bintagoungou
					Issabéri
					Alfahou
5	Raz-Elma			Raz-Elma	Raz-Elma
					Tigoumatene
				Tin Aïcha	Tin Aïcha
					Tangata
				Inelou	Inelou
6	Tilemsi			Tilemsi	Tilemsi
					Tabeybarite
				Sonima	Sonima
					Nossi
7	Tonka			Tonka	Tonka
				Echel	Echel
				Miakoré	Miakoré
					Atta

8	Douékiré			Douékiré	Douékiré
				Idiatane	
				Késsoukorey	Késsoukorey
				Niambourgou	Niambourgou

# **ANNEXES**

**PROPOSITION DE CREATION DE LA REGION DES LACS DANS LA REGION DE TOMBOUCTOU**

**MONOGRAPHIE DU CERCLE DE GOUNDAM**

MONOGRAPHIE DU CERCLE DE GOUNDAM JUIN 2016

## MONOGRAPHIE DU CERCLE DE GOUNDAM

### **Chapitre I - Présentation du Cercle**

#### **A - Rappel historique**

Le territoire de l'actuel Cercle de Goundam a partagé la même histoire que l'ensemble du pays en général et la région de Tombouctou en particulier. Ainsi la période pré coloniale a vu son intégration dans les différents empires qui se sont succédés jusqu'à la période coloniale. Cette période coloniale a surtout été marquée par la bataille de 1894 de Toucabao (Tinbellah) appellation déformée de Tacambaout, dirigée par des touaregs, contre la troupe du colonel Bonnier qui en reçoit la mort le 14 janvier de la même année.

C'est véritablement à partir de 1916 que pratiquement toute la zone du Cercle fût pacifiée. Cependant dans sa partie nord, les Régueybatt empêchaient la quiétude des populations à travers des incursions organisées depuis fort longtemps. Ces expéditions des Régueybatt ne prirent fin qu'en 1923, à travers un affrontement avec une troupe coloniale composée essentiellement de populations locales. Il faut préciser que de 1912 à 1959, Goundam fût découpé en cantons et tribus.

Le Mali devenu indépendant le 22 septembre 1960, le Cercle de Goundam fût découpé en 9 arrondissements : Tonka, Tilemsi, Gargando, Razelma, Farach, Bintagoungou, Douékiré, Diré et l'Arrondissement Central de Goundam. Cependant en 1961, Diré qui s'érigé en Cercle est détaché de Goundam ; ce qui ramène les arrondissements à 8.

A la faveur de la décentralisation engagée en 1996, le Cercle a été découpé en 15 communes rurales : Doukouria, Douékiré, Essakane, Bintagoungou, Issabery, M'Bouna, Adermalane, Tonka, Télé, Kaneye, Raselma, Gargando, Aljounoub, Tilemsi et Tin Aïcha, et une seule commune urbaine (Goundam) par loi n° 96-059 du 4 novembre 1996. De 1912 à 2009, 57 administrateurs dont 37 coloniaux se sont succédés à la tête du Cercle. Il faut également préciser, que les événements des années 1990 ont beaucoup joué sur la réorganisation socio-économique et culturelle actuelle du Cercle, qui compte aujourd'hui 221 entités administratives (villages et fractions).

#### **B - Données géographiques**

Le Cercle de Goundam fait partie de la 6ème région. Il est situé à l'ouest de celle-ci et couvre une superficie de 92 688 km<sup>2</sup>. Au sud-est il fait limite avec le Cercle de Diré et au sud-ouest celui de Niafunké. A l'est et au nord-ouest par le Cercle de Tombouctou, à l'ouest par la Mauritanie.

##### **a) Relief**

Le relief du Cercle se compose essentiellement de dunes, de grades dépressions occupées par des lacs et des massifs gréseux atteignant souvent 300 m d'altitude. De grandes collines de grès dur orientées nord-sud bordent les lacs sur leurs flancs. Le relief est également encombré d'apports fluviaux et éoliens constitués de sables fins et argileux.

### b) La flore et la faune

Le Cercle de Goundam connaît une couverture végétale dont la densité et les espèces varient selon les zones. Ainsi tout au long des chenaux et des lacs, nous avons une végétation plus dense avec comme principales espèces : les acacias. Dans les zones de dunes et latéritiques, nous rencontrons surtout les euphorbes, les leptadonias. Dans le cadre de la lutte contre l'ensablement des opérations de reboisement ont été faites à travers le Cercle depuis les années 80 : prosopis, tamaris, eucalyptus, neem...

### c) Le climat

Le climat de type sahélien est caractérisé par des écarts de température très importants entre 6 et 18 heures, et dispose de 2 saisons dont une dite sèche allant de septembre à juin et une pluvieuse de juillet à août. Les précipitations sont faibles et souvent très mal réparties dans le temps et l'espace. La saison sèche a 2 composantes : froide d'octobre à février et chaude de mars à juin. Le vent dominant est l'harmattan desséchant et chargé de sable. Il constitue le vecteur essentiel de l'ensablement et des mouvements des dunes.

### d) La population

Elle se concentre surtout autour des lacs et des zones de culture. Il existe également des grands sites de sédentarisation datant des années 2000. Le Cercle a une population totale de 150 150 habitants, et densité de 1,6 au km<sup>2</sup>. La population est essentiellement composée de songhaïs, tamasheqs, peuhls, maures et bozos.

### e) Hydrographie

Le fleuve Niger arrose le Cercle dans sa partie sud où il alimente 2 lacs : le Fati et le Horo. A l'est, les bras du Tassakane et du Kondi se détachent du Niger pour former le marigot de Goundam, qui alimente divers lacs qui ne sont plus alimentés à souhait: le Télé, le Takara, et le Faguibine.

## C - L'économie

Elle est surtout basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

**Les activités agricoles** sur lesquelles repose l'économie ne sont pas encore modernisées. Ainsi l'agriculture, en plus de l'assèchement total ou partiel des lacs, se pratique souvent avec un outillage peu développé. L'activité produit des céréales : riz, blé, maïs, sorgho, patate, manioc, niébé, gombo, oseille... Il existe également des cultures maraîchères : salade, tomates, oignons, pommes de terre, betteraves... durant seulement quelques mois et dans certaines communes : Bintagoungou, Goundam, M'Bouna, Tonka, Douékiré.

**L'élevage** est un grand potentiel en bétail. Cependant l'exploitation économique est moindre, il est également nomade (pastoralisme) et victime des sécheresses et de l'irrégularité des pluies. Il porte essentiellement sur les ovins, les caprins, les bovins, les camelins et asins. Une aviculture très peu développée existe.

**La pêche** est pratiquée autour des lacs Fati, Horo et Télé.

**L'artisanat** est pratiqué surtout à base des peaux et cuirs, de tissage de tapis et des nattes.

**Le commerce** est alimenté par les produits locaux de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat. Les foires hebdomadaires sont alimentées en produits manufacturées souvent

issus des entreprises maliennes ou d'importation mais aussi des produits qui rentrent par la contrebande : sucre, cigarettes, tapis, lait entre la région et la Mauritanie et même l'Algérie.

#### **D - les communications**

Le Cercle est traversé par la route nationale N° 6 Niono-Tombouctou, surtout dans son côté sud. Le chef-lieu du cercle est lié aux communes par des pistes, dont la praticabilité dépend des périodes. L'accès entre communes est souvent difficile (période de crue). Le téléphone fixe existe en certains endroits de même que Wassa. Le téléphone mobile a également une antenne à Goundam ville. D'autres localités du Cercle sont couvertes par Orange. Il existe des radios RAC dans certaines communes. Le Cercle était desservi jusqu'en 1998 par un aérodrome situé à une dizaine de kilomètres du chef-lieu. Mais cet aérodrome est aujourd'hui hors d'usage.

Malgré les efforts de l'Etat et de ses partenaires en matière de communication, beaucoup reste à faire pour couvrir le Cercle qui ne dispose pas d'une radio de proximité couvrant l'essentiel du territoire.

### **Chapitre II – Les potentialités et opportunités du Cercle de Goundam**

Zone essentiellement agro-sylvo-pastorale, l'activité socioéconomique dépend du secteur rural.

#### **A - Potentialités économiques**

##### **a) L'agriculture**

Le Cercle de Goundam renferme différents lacs, d'où appellation de Cercle des grands lacs. Ce sont : le Fati (10 000 ha), le Horo (15 000 ha), les lacs Télé et Takara (13 000 ha), les lacs Gouber et Kamango (20 000 ha) asséchés depuis 1973, les Daounas asséchés depuis 1956, le Tahikimt tari depuis 1898, le lac Faguibine (53 000 ha) asséché depuis 1974 avec des crues aléatoires sur une partie selon la crue. A ces lacs il faut ajouter la plaine du Kessou et les mares.

##### **b) L'élevage**

L'élevage occupe une place très importante au travers des grands espaces pastoraux et du nombre important de son cheptel. Le pastoralisme dans le Cercle est pratiqué en majorité par les peuhls, les tamasheqs et les maures. Les produits de l'élevage sont utilisés pour la consommation, la vente et certaines activités socioculturelles (offrande, baptême, mariage, décès). Malgré la faiblesse de l'organisation, l'élevage alimente un commerce entre le Cercle et d'autres localités du pays et avec certains pays frontaliers.

##### **c) La pêche**

La pêche est pratiquée à grande échelle. Les conditions naturelles relativement favorables favorisent l'activité. L'étendue des lacs et leur capacité avaient entraîné jadis de fortes colonies de pêcheurs venus de tous horizons. L'importance de cette activité dans le temps avait entraîné des échanges commerciaux entre le Cercle et le sud du Mali. Aujourd'hui, ce sont surtout des populations reconvertis, soit du fait du tarissement des lacs et des sécheresses (perte d'animaux, manque de terres à exploiter), qui pratiquent la pêche autour du Fati, du Horo, du Télé. L'activité leur procure selon les années et les périodes des revenus assez importants.

#### d) L'artisanat

L'artisanat riche dans ses variétés, reste peu développé du fait que jusqu'ici, il repose sur un système traditionnel avec un matériel rudimentaire. Les principaux produits artisanaux sont : la poterie, nattes, éventails, paniers, vans, chapeaux, tapis, objets en peau et cuir... Il existe des groupements et des associations d'artisans à travers le Cercle. Les marchés des produits artisanaux sont très limités.

#### e) La foresterie

Il existe quelques produits de cueillette comme la gomme arabiques, l'encens, les dattes sauvages, les jujubes, les nénuphars. Certains d'entre eux pourront servir à alimenter les petites unités de production.

### B - Potentialités culturelles

La culture est le support de la production économique. Une mentalité spécifique faite d'exigence, de recommandation, voire même d'interdits s'articule autour des vertus cardinales du respect dû aux aînés. Les valeurs sociales comme le courage au travail, l'endurance dans l'épreuve, l'honnêteté, la modestie, surtout la retenue sont encouragées (même si aujourd'hui ces vertus sont mises à rude épreuve). Comme activités culturelles, nous pouvons citer le mariage, le baptême, la circoncision, l'excision, le décès et les fêtes religieuses.

### C - Potentialités touristiques

Le tourisme possède dans le Cercle des ressources inestimables non encore identifiées. A ce jour plus de 65 sites touristiques et historiques ont été répertoriés : tumulus, cimetières, lieux de bataille, grottes... même s'ils sont peu connus. A tout cela il convient d'ajouter des fêtes et événements : le Maouloud, le festival du désert, célébration de Toucabao...

### D - La décentralisation

La politique de responsabilisation des citoyens bien comprise et bien menée par les différents acteurs est une opportunité de développement à l'instar de tous les Cercles du Mali. La décentralisation offre de grandes opportunités à travers les coopérations décentralisées, les partenariats qui sont un de ses soubassements.

Au-delà de la décentralisation, la politique de l'Etat offre des opportunités pour le développement du Cercle de Goundam.

## Chapitre III – Les contraintes de développement

Certes le Cercle dispose d'énormes potentialités, cependant il connaît des contraintes parmi lesquelles nous pourrons citer :

- l'assèchement des lacs constituant une contrainte majeure. Jadis grenier du septentrion, le système Faguibine a cessé depuis quelques décennies à jouer son rôle, à cause de la baisse des crues. Les causes de ces phénomènes sont nombreuses et complexes. Cependant il est certain qu'elles sont liées à des causses conjuguées de l'homme et de la nature.
- L'enclavement : faible couverture de réseaux de télécommunication, inexistence de routes et de pistes aménagées.
- L'immensité du territoire en rapport avec les moyens.
- La paupérisation des habitants.
- Les aléas climatiques empêchant certaines alternatives.

- L'insuffisance des ressources humaines qualifiées.
- La faible productivité des activités agrosylvopastorales (exploitation non judicieuse de l'élevage, moyens de productions agricoles non modernes etc...).
- Problème de terre et de gestion de l'espace.
- La faiblesse de l'esprit d'entreprenariat.
- La faiblesse d'organisation de la filière touristique.
- Autant de facteurs entravant le développement et mettant en difficulté les initiatives des acteurs du développement. Cela malgré les tentatives de solutions de l'Etat, des collectivités, des partenaires techniques et financiers, des opérateurs économiques etc.

#### **Chapitre IV – Les perspectives et propositions de solutions**

Il existe beaucoup de solutions ou propositions parmi lesquelles nous citerons quelques-unes, entre autres :

- la décentralisation, un cadre favorable à la participation des populations à leur développement et devant former des citoyens.
- L'aménagement des pistes rurales pour désenclaver le Cercle. Mais surtout la construction de la route n° 6.
- L'installation de radios de proximité.
- l'Amélioration de la couverture téléphonique : fixe et mobile.
- le Développement de toutes les initiatives liées au tourisme (hébergement, restauration, sécurité, guidage, moyens de locomotion).
- la création de petites et moyennes entreprises en rapport avec nos potentialités agro-sylvo-pastorales et naturelles.
- le développement du Système Faguibine notamment après la réalisation du barrage de Taoussa).

**LISTE DES INITIATEURS DE LA REGION DES LACS**

<b>Prénoms et Noms</b>	<b>Structure</b>	<b>Contacts/téléphoniques</b>	<b>Adresses Email</b>
ABDOUL MAGID AG MOHAMED AHMED dit NASSER	Chef tribu kel Antessar	67 65 27 36	
OUMAR S. TRAORE	DEPUTE GOUNDAM	75 00 77 99	
MOHAMED OULD SIDI MOHAMED	DEPUTE GOUNDAM	76 19 39 79	
Telfi AG Hamma	Psdt Cercle	79 36 92 16	
Mme Seck Oumou Sall	Maire Goundam	98 20 22 22	
Hamata AG HANTAFAYE	DG-ANADEB	66 75 05 60	<a href="mailto:hmtafro@yahoo.fr">hmtafro@yahoo.fr</a>
Azarock Ag Inaborchad	consultant	66 73 80 71	
Oumar Ag Mohamedoun	Professeur de droit	69 83 73 79	
Oumar A. TOURE	Président des municipalités de Goundam, Maire Douékiré	76 02 31 11/62 64 13 13	
Ewany AG MOHAMED	Maire Tin-Aïcha	79 34 67 86	
Aboubacrine Amirou TRAORE	Maire M'Bouna	76 02 37 78	
Ageirigo AG Inalhad	Maire Kaneye	76 71 10 63	
Alassane AG IFADAHIT	Maire Aljnoub	91 85 53 65	
Hama ABACRINE	Maire Bintagougou	73 42 25 67	<a href="mailto:ayaougui@gmail.com">ayaougui@gmail.com</a>
Hamadou A. TRAORE	Maire Adarmalane	73 35 31 40	
Baba Ould Sidi MOHAMED	Maire Tilemsi	76 05 75 19	<a href="mailto:babatilemsi@yahoo.fr">babatilemsi@yahoo.fr</a>
Le coordinateur du camp et tous les notables de la tribu kel antessar	Coordination des Refugiés de MBerra	00 222 43 52 39 52	
Mohamed Ahmed Ag Hamama			
Mme Tiémoko Aissata Maiga	Notable Tonka	66 73 44 12	
Alassane Abba	Ex- député	76 34 41 41	
Mahalmoudou A Touré	Cadre	66 81 41 72	
Mohamed Ag Alidji	Notable Echell	69 73 56 10	
Abdou Diop	Sécrétaire general ADCG	66 47 96 96	
Ibrahim CISSE	Président de l'Ass. Fabatiere	76 93 93 65	
Mahamane Asmane Toure	Notable goundam	66 79 05 38	
Mme Tandina Lala Oyahitt	Entrepreneur	66 78 59 26	